

Service Comptabilité

Inscription promotion 2020 - 2021

Le montant des droits d'inscription s'élève à **1825 euros**.

Possibilité de règlement le jour de l'inscription :

- En un chèque de 1825 euros encaissable immédiatement
- En deux chèques de 912.50 euros, encaissable l'un immédiatement, l'autre fin janvier 2020.

Possibilité de demande de prêt pour la somme de 1825 euros auprès du CREDIT MUTUEL, présent dans notre Ecole le jour de l'inscription, à **taux 0**, sur une durée de 2 ans.

Pour la demande de prêt, se munir des copies de : (Aucune photocopie ne sera faite sur place)

- Carte d'identité originale en cours de validité,
- Justificatif de domicile à votre nom ou justificatif de domicile + attestation sur l'honneur d'hébergement si celui-ci n'est pas à votre nom (moins de 3 mois),
- Dernier avis d'imposition, et justificatif de revenus,
- 3 derniers relevés de compte perso/joint
- Tableau d'amortissement des prêts en cours.
- L'accord ou le refus de la banque sera donné immédiatement.

Possibilité de demande d'aide sur critères sociaux :

- Un dossier vous sera remis le jour de l'inscription. Il sera à remplir et à retourner à l'Ecole IMPERATIVEMENT avant le 20 décembre 2019 à 12H au bureau de la comptabilité.